

ABONNEMENTS

Canada et États-Unis

UN AN..... \$2.00

SIX MOIS..... \$1.00

Étranger (Union postale.)

UN AN..... f. 13.50

# LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

" VERITAS LIBERABIT VOS—LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES. "

AVIS

TOUTE DEMANDE DE  
CHANGEMENT D'ADRESSE  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE  
DE L'ANCIENNE ADRESSE.

Téléphone : 712

J.-P. Tardivel, Directeur-Propriétaire

Bureaux : Chemin Sainte-Foye près Québec

N.-D. DE QUEBEC

SAMEDI 13 SEPTEMBRE 1902

## EN FRANCE

### La Persécution et le Réveil

La persécution la plus odieuse vient de s'abattre sur ce que la France a de plus noble et de plus pur. La vieille France chevaleresque n'est plus. A sa place s'est dressée sous le souffle sectaire, impie, une France batarde, ennemie de tout ce qui est grand et noble. La France, qui se glorifie de marcher à la tête de la civilisation moderne, vient de donner au monde entier le spectacle le plus cynique d'attentats contre la liberté, de basse persécution et de haine religieuse. Pour la conduire là, comme ils ont dû en dépenser de l'énergie, les sectaires qui avaient pour mission de mettre la France catholique à leurs pieds. On a accompli bien des attentats, impunément, et les sectaires qui gouvernent ont cru que le temps était arrivé où ils pourraient persécuter et chasser ce qu'il y a de plus saint et de plus dévoué, ce qui a déjà fait la France grande et admirée.

Mais c'en est trop, espérons-le. Des murmures se font entendre, et même en quelques endroits, comme nous l'avons vu, le peuple s'est levé et a opposé l'énergie à la brutalité. Et c'est de là-bas, du pays des ancêtres, dans cette vieille Bretagne, que nous est venue la nouvelle qu'on résistait aux décrets infâmes du gouvernement sectaire. Oh, la Bretagne ! on a pu au cours des dernières élections la tromper, mais de sa foi, de son honneur, il n'y avait rien d'atteint. Partout on a admiré la résistance des Bretons, et l'on se demande aujourd'hui ce que serait devenu le sinistre gouvernement français, si une plus forte partie des vieux pays avait suivi ce noble exemple. En France, comme ailleurs, il s'est trouvé des gens qui ont condamné fortement l'acte de ces courageux Bretons, comme un geste vain et malheureux. Un journal de Paris, la *Croix*, dans les lignes suivantes, apporte une fière défense de la conduite des Bretons :

"Rencontré hier un de ces nihilistes délicats dont parle quelque part Bourget, un de ces neutres, pour qui vices et vertus, belles et laides choses, sont purs objets de curiosité intellectuelle et de dilettantisme.

"Soit ! me dit-il ; le geste de ces Bretons a été beau et leur résistance superbe. Mais à quoi bon ? Les voilà battus et soumis. Leurs écoles demeurent fermées, leurs Sœurs sur la rue. Maintenant le papier timbré va pleuvoir sur ces braves gens. On va les condamner par petits paquets, et l'homme de tous les parfums de l'Ara-

bie, l'héroïque Moerdès, sera décoré. Le ruban rouge n'a pas d'odeur. Voilà à quoi aura servi toute cette agitation.

"— Comment ! répondis-je, vous voudriez que les infamies de Combes se fussent exercées par toute la France sans provoquer une protestation, sans soulever ni indignation, ni colère, ni dégoût, ni résistance !

"Vous voudriez qu'en ce noble pays, si généreux, si vibrant, si légendairement chevaleresque, on ait pu arracher tranquillement à leurs foyers de saintes femmes, des jeunes filles qui sont le plus pur de notre sang, jeter sur la rue des enfants en pleurs, violer les libertés et les droits les plus sacrés des pères et des mères !...

"Mais si cela s'était passé ainsi, si ces attentats exécrables avaient pu se perpétrer sans faire sursauter l'âme française, c'est que cette âme serait morte, c'est que nous serions vraiment une France usée, pourrie, finie : *Finis Gallia* !

"Non ! Non ! Ces Bretons n'ont pas fait œuvre vaine. Ils ont sauvé l'honneur, d'abord — ce qui est l'essentiel, ce qui est presque tout en France. — Et ils ont sauvé l'avenir. Ils ont jeté de leurs rudes mains une féconde semence que le vent a emportée par toute la France.

"Et toute la France a montré que cette semence d'exemples trouvait une terre bien capable encore de la faire germer et fructifier.

"Car, il faut être juste. Si la résistance a eu en Bretagne ce caractère spécial de farouche et héroïque énergie qui sied bien à cette terre et à cette race de granit, elle ne s'est pas moins manifestée partout, quoique sous des formes plus mitigées. Partout l'âme populaire a vibré avec indignation : partout elle a montré qu'elle recèle encore de vastes réserves de généreuse indépendance, d'énergie et de virilité, pour résister à la tyrannie et défendre ses croyances.

"Il fallait, il est vrai, la main brutale de l'apostat pour imprimer la secousse."

Depuis il est évident qu'enfin on a compris vers quel gouffre de mort morale et nationale courrait la France, et de toutes parts on a sonné le réveil. On peut l'espérer, la situation s'appête pour des jours meilleurs. Ce changement se produira, la main brutale de l'apostat n'a-t-elle pas elle-même imprimée la secousse ! Et d'après la *Croix*, voici comment se dessine la situation de demain, en France :

"Aussi longtemps que la persécution est restée dans le domaine législatif, qu'elle a eu pour exécuteurs les hommes de loi et les agents du fisc, opérant habilement, avec toutes les roueries d'une procédure sournoise, et étranglant en douceur, lentement et méthodiquement, le droit et la liberté, le peuple n'y a vu que du feu.

"Nos savantes démonstrations ne l'ont point intéressé. Nos vibrantes tirades l'ont laissé froid.

"Aux dernières élections, on a eu beau lui montrer la monstruosité de la loi votée contre les Congrégations ; cela ne lui a rien dit. Les Congrégations ? c'était quelque chose d'abstrait pour lui.

"Mais aujourd'hui, la lutte est sortie du domaine théorique. La persécution a pris corps. Le peuple a compris que la "Congrégation" ce sont les "chères Sœurs", ces braves et vaillantes filles qui n'ont fait du mal à personne et qui ont fait du bien à tant de gens !

"La loi néfaste s'est incarnée dans l'écharpe du commissaire, dans le bâton du policier, dans le bicorne du gendarme.

"Le peuple a vu les agents de la force publique laisser courir les plus grands escrocs du siècle pour poursuivre et traquer les honnêtes gens, s'acharner sur tout ce qu'il y a de plus pur, de plus innocent, de plus bienfaisant dans la nation.

"Et quand le peuple, indigné, a voulu protester, il a essuyé des coups de matraque et de plat de sabre, du papier timbré, des amendes, des jours de prison.

"Et tout cela au nom de la loi, se dit le peuple. Mais alors, il faut que cette loi soit vraiment exécrable, comme on l'avait tant affirmé au moment des élections !

"De là à remonter aux auteurs de la loi, aux députés qui l'ont votée, il n'y a qu'un pas.

"Ce pas, la logique populaire le franchira, si nous l'y aidons.

"Résister aux agents et aux exécuteurs de la loi scélérate, c'est quelque chose : plus la résistance est énergique, plus l'iniquité de la loi se grave en relief saisissant, dans les âmes populaires.

"Mais chasser les auteurs véritables et responsables de ces infamies, les députés qui l'ont froidement commandée par leur vote : voilà ce qui apparaîtra de plus en plus urgent à ceux qui s'indignent aujourd'hui devant ce qui se passe."

Nous osons l'espérer, la France catholique va se réveiller enfin. Sous l'effet de la persécution, la portion saine de la France se dresse et s'apprête à faire face aux sectaires et aux impies. Pour arriver au succès, les catholiques semblent parfaitement le comprendre, il faut un formidable ralliement de toutes les forces vives et saines de la France. Il faut sceller l'entente, l'union, le désintéressement.

Les grandes lignes du mouvement catholique et national, déjà on les a tracées. Il ne reste plus qu'à organiser et à poursuivre l'œuvre militante qui apportera à la France le salut.

Et d'abord, on comprend bien qu'un des principaux facteurs de la délinquance de la Patrie française, ce sera l'action de la bonne presse, l'œuvre populaire du journal.

Puis, ce sera aussi par la conférence, par l'action populaire, par les congrès de la jeunesse catholique. Un autre projet qu'on discute, et qui a une très grande importance, c'est le refus de l'impôt. Une ligue s'organise dans ce sens. Parlant de ce projet, voici ce que dit le *Journal de l'Ain* :

"Tout d'abord, lorsqu'on a émis cette idée de refuser de payer les impôts pour protester contre le gouverne-

ment de guerre civile qui détient le pouvoir... et la caisse, notre première impression — pourquoi ne pas l'avouer — fut nettement hostile à ce projet. On ne se fait pas en un jour une mentalité nouvelle et les catholiques depuis si longtemps sont les meilleurs et les plus paisibles des citoyens ! Ils ont toujours si bien donné à tous l'exemple de la régularité ponctuelle comme contribuables, que la pensée d'être en délicatesse avec leur percepteur et de recevoir la visite de l'huissier les effare quelque peu.

"A la réflexion, cependant, nous reconnûmes que ce projet était parfaitement censé et justifiable par plus d'un argument solide ; qu'il était, si l'on peut dire, comme ces armes prohibées dont, en principe, on n'a pas le droit de se servir, mais dont l'emploi est reconnu cependant licite et naturel en cas de légitime défense contre un malandrin qui veut vous dépouiller et au besoin vous égorger.

"Mais ce qui, par dessus tout, devait nous amener à prendre ce projet en considération, c'est l'accueil que lui firent nos adversaires.

"Si, deux armées étant en présence, les chefs de l'une demandaient aux chefs de l'autre de ne pas occuper telle position redoutable, ceux-ci n'auraient rien de plus pressé que d'y diriger aussitôt leurs troupes, estimant que l'avis d'un ennemi doit être bon à suivre, mais à l'inverse, bien entendu, de ce qu'il conseille.

"Les chefs de la politique jacobine se sont émus, plus encore qu'on n'aurait pensé, du plan élaboré par quelques libéraux hardis et naïvement ils nous supplient de ne pas user de ce moyen dont ils font ressortir toute la gravité, et qu'ils s'attachent à déconsidérer dans un but facile à comprendre.

"En réalité, le refus de l'impôt est si peu un acte "hors la loi", qu'il est prévu dans le Code et que les moyens de recours dont dispose le fisc y sont déterminés : "On saisira et on vendra une partie des biens du contribuable réfractaire jusqu'à concurrence de la somme due."

"Un procédé révolutionnaire !

"Et quand cela serait ? Ne nous trouvons-nous pas aujourd'hui dans une situation révolutionnaire ? Est-ce que le gouvernement, en foulant aux pieds la légalité et les libertés républicaines, n'a pas lui-même violé le pacte social et rendu légitimes toutes les insurrections ?

"C'est une absurdité qui ne peut s'expliquer que par le désir d'effrayer les propriétaires disposés à refuser l'impôt.

"Ces conseils, par trop intéressés, ne peuvent avoir d'autre effet que de nous encourager à l'examen approfondi d'une tactique dont nos adversaires redoutent si fort que nous usions.

"Eh bien, nous en userons s'il le faut !

"Les persécuteurs de femmes, les pou-chasseurs d'enfants, les caillibouleurs de domiciles privés, les violenteurs de conscience en ont trop fait, nous n'en supporterons pas davantage. Et nous ne reculerons pas devant les pires extrémités, ce sera tant pis pour ceux qui nous y auront réduits !

"Bien sot, dit le proverbe popu-

laire, qui fournit des verges pour se faire fouetter. Nous serions trop bêtes en vérité de continuer à donner bénévolement à nos adversaires cet argent qu'ils emploient à nous opprimer et à nous détruire ! ...

" Refuser l'impôt nous dit le *Petit Parisien*, c'est une des formes de " l'émeute. "

" Eh bien, va pour l'émeute ! Nous nous déclarons résolus, si les persécutions dont nous souffrons ne cessent pas, à organiser et à poursuivre jusqu'au bout l'émeute fiscale. "

" On nous frappe dans ce qui nous est le plus cher, dans nos libertés, nous atteindrons nos adversaires au point qui est le plus sensible, à la caisse. "

" Et l'on verra bien qui désarmera le premier. "

Les armes ne manqueront certes pas pour combattre les sectaires. La situation actuelle est si grave, la France catholique court un si grand danger, que le choix des moyens doit se faire parmi les plus efficaces, les plus irrésistibles.

Comme le monde chrétien attend avec hâte le jour où le grand déploiement de force qui se prépare aura régénéré la malheureuse France !

Nous, nous avons doublement à souffrir à la vue de cette persécution religieuse qui se poursuit là-bas. La France persécutée, la France catholique, c'est notre mère-patrie, c'est le berceau de nos ancêtres. Si à la vue de la persécution, nos cœurs " toujours français " se sont brisés ; à l'annonce du réveil nous avons la joie de sentir que la vieille France catholique, qui nous a donné la vie, n'est pas morte. Oui ne l'oublions pas :

" La main grossière et brutale de l'apostat a donné la secousse, dit un confrère, et l'effet est déjà tel que nous pouvons, sans témérité, pensons-nous, saluer comme venue l'heure annoncée par un vaillant poète :

La grande nation dort d'un sommeil qui tue,  
Mais l'heure du sursaut viendra. Je crois en Dieu ! "

Et si le sursaut arrive, si le réveil se produit et apporte à la France la liberté et la paix ; si par l'action catholique et nationale le pays redevient ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être et pour son honneur et pour sa gloire, n'oublions pas que ce sont les Bretons, nos ancêtres, " qui ont jeté de leurs rudes mains cette féconde semence que le vent a apportée par toute la France. "

PAUL TARDIVEL.

## QUERELLE DE PRESSE

La guerre est de nouveau allumée entre le *Journal* et la *Presse*, de Montréal ; et c'est l'*Événement*, de Québec, qui a mis le feu aux étoupes.

La feuille de Québec, qui est devenue extrêmement bleue depuis sa récente transformation, publia, en place d'honneur dans son numéro du 20 août, un article intitulé : *Sir Wilfrid à Paris*, écrit par " un personnage retiré depuis longtemps de la politique ".

Le personnage en question est manifestement retiré de la politique depuis si longtemps qu'il a complètement oublié les faits les plus connus de l'histoire contemporaine. Après avoir

parlé, avec mépris et suspicion, de " l'assaut de faveurs ", de " l'averse d'honneurs ", de " l'attention ", des " cajoleries " " offertes à M. Laurier si libéralement en Angleterre et acceptées avec tant d'empressement ", il a eu la maladresse d'ajouter :

" Sir Georges Etienne Cartier était une autre personnalité que sir Wilfrid Laurier. Et cependant il n'a jamais reçu à Londres la dime des attentions dont on entoure sir Wilfrid. Pourquoi ? Probablement parce qu'on le savait insensible à la flatterie. "

Il n'est pas permis de fausser l'histoire à ce point, même lorsqu'on est retiré de la politique depuis longtemps et qu'on écrit dans un journal essentiellement bleu.

Aussi, il n'est pas surprenant que la *Presse* ait relevé vertement ces inexactitudes historiques. Dans son numéro du 22 août elle a consacré un long article à réfuter ces lignes de l'*Événement*, tâche facile du reste. Voici quelques passages de son écrit :

" Et, pourtant, sir Georges Cartier a été plus fêté à Londres que sir Wilfrid Laurier. Il est probablement le seul Canadien-français qui ait été l'hôte du souverain dans un château royal. Sir Georges a dîné et couché dans le Palais de Windsor, comme l'invité de la Reine Victoria, alors que le Canada était loin d'occuper dans l'esprit des Anglais le rôle prépondérant qu'il occupe aujourd'hui. A-t-on oublié les dîners publics que donnèrent à sir Georges Cartier les grandes corporations de Londres, comme les Fishmongers et les Ironmongers ? La Province de Québec était, alors, absolument fière des honneurs conférés à l'un des siens dans le même sentiment d'orgueil national qu'elle éprouve aujourd'hui. "

Tout cela, ainsi que beaucoup d'autres choses dans ce même article, est parfaitement vrai et irréfutable, jusqu'au portrait très fidèle de M. Laurier, que la *Presse* emprunte à M. T. P. O'Connor, qui prétend que notre premier ministre fait penser à un moine malheureux, à un confesseur, à Talleyrand, à Châteaubriand, etc.

Dans son numéro du 25, l'*Événement* a répliqué. Ça commence à sentir la poudre :

" Nous aurions parié, dit la feuille québécoise, que la réplique viendrait de ce quartier-là (de la *Presse*) où la recette assurée d'avance entretient la comédie, mais nous nous attendions à d'autres raisons, à des arguments sérieux et non pas simplement à un dithyrambe qui suinte la réclame et ressemble trop à l'acquit d'une faveur. "

Tout cela peut être vrai, car ces messieurs, qui ont longtemps fait partie de la même organisation politique, doivent se connaître mutuellement. Mais enfin, c'était une absurdité de dire que " sir Georges Cartier n'a pas reçu la dime des attentions dont on entoure sir Wilfrid ".

L'*Événement*, mis en face de l'histoire, cherche à tourner la difficulté en disant que " ce ne sont pas tant les cajoleries anglaises que les hommes qui les provoquent qui constituent le danger " ; que " le cas de Cartier est bien différent de celui de M. Laurier ".

— Sans doute, l'un était bleu, l'autre est rouge, quelle plus grande différence se peut concevoir ?

" Cartier, dit encore la feuille bleue, était admiré en Angleterre parce qu'il avait su résister fièrement à toutes les tentatives pour amoindrir notre influence et compromettre l'avenir du

pays ". Ah ! Croyez-vous, franchement, que les Anglais aient, en général, tant de grandeur d'âme et soient si peu pratiques ? Ayant des sentiments humains, comme les autres hommes, ils peuvent bien admirer, en secret, un homme qui leur résiste vigoureusement ; mais quand ils comblent quelqu'un d'honneurs, c'est pour l'amener à eux.

L'*Événement* dit encore ceci :

" Cartier avait fait la Confédération, qui consolidait la position de l'Angleterre dans l'Amérique du Nord, mais en faisant la Confédération il avait su entourer sa race et sa foi de garanties que certain de ses successeurs a été trop faible pour maintenir, et cela par crainte de l'influence fanatique anglaise. "

Ce dernier trait est évidemment à l'adresse de M. Laurier ; mais il tombe également d'aplomb sur les chefs bleus, car ce sont eux qui, en 1890, ont commencé à laisser démolir les fameuses garanties de Cartier.

Puis, que dire de la valeur de garanties qui ne garantissent plus rien au bout d'un quart de siècle ?

Dans la *Presse* du 28 août, M. Dansereau sort sa grande gaule, en disant que la politique actuelle du parti bleu est une " politique de vitupération ". Et, ma foi, il l'établit assez solidement ; car tout ce que ces messieurs disent les uns des autres est toujours à peu près vrai.

Revenant sur le rapprochement entre Cartier et Laurier, il dit :

" Personne ne songea à lapider Cartier lorsqu'il déclara, avec une certaine brutalité, dans un grand dîner que lui donnait Toronto : " Le Canadien-français est un Anglais parlant le français ". Sir Wilfrid n'a jamais dit la moitié de cela, et l'on cherche à tourner contre lui les moindres échanges de courtoisie que lui imposent ses devoirs de Premier-Ministre. "

Pardon, Laurier a dit plus que la moitié de la phrase de Cartier. Il s'est déclaré *British to the core*. Comme platitude ; les deux mots se valent ; comme se valent aussi les deux hommes au point de vue national canadien-français.

Si la nationalité canadienne-française n'est pas encore morte, c'est malgré les hommes de parti, y compris Cartier et Laurier, et non pas grâce à eux.

Après une sottise, M. Dansereau dit une vérité :

" Le parti conservateur a des organes qui le font dévoyer. On veut le ramener à la taille des petits hommes qui l'ont perdu et qui continuent à lui tenir la tête sous l'eau. Puisque le parti libéral a toujours été dans la minorité, évidemment, sir Wilfrid Laurier, dans l'élection de 1896 et encore plus dans celle de 1900, a pris sa majorité dans les rangs conservateurs. Nous ne considérons pas ces éléments enlevés pour toujours à la grande organisation qui a fait le Grand Tronc, le Pacifique, les canaux et qui nous a donné la protection. Mais encore faut-il qu'on leur ménage un retour honorable, facile et invitant. Ce n'est pas à coups de bâton, ce n'est pas par la vitupération... que l'on provoquera chez ces frères détachés un retour sur eux-mêmes. "

Cela est vrai, avons-nous dit ; mais c'est d'une vérité incomplète.

Sans doute, les chefs bleus et les journalistes bleus d'aujourd'hui ne sont ni des géants ni des aigles. Mais ils valent bien, au point de vue intellectuel et moral, les chefs et les scribes

bleus d'autrefois, lorsque le parti bleu était tout-puissant, et qu'il faisait le scandale des Tanneries, celui du Pacifique, celui du port de Québec, et tant d'autres.

Sans doute, le journalisme bleu actuel est loin de l'idéal ; mais, en somme, il est moins délétère que n'était la *Minerve* d'autrefois.

Qu'on ne se fasse pas illusion : ce n'est pas en se réformant, en mettant d'autres chefs à sa tête et en installant d'autres scribes dans ses bureaux de rédaction que le parti bleu reprendra le pouvoir. A peu de chose près, les hommes politiques et les journalistes de parti se valent ; et il importe peu aux hommes indépendants que ce soit Pierre ou Jacques qui dirige la boutique. Qu'on l'organise comme on voudra, un parti politique sera toujours une triste affaire. Le meilleur ne saurait être qu'un moindre mal et un pis aller.

Ce n'est pas tant la valeur du parti de l'opposition qui le fait arriver au pouvoir que les bêtises accumulées du parti ministériel.

C'est en vertu de ce principe que le parti libéral est arrivé au pouvoir, à Ottawa, en 1896 et à Québec, l'année suivante. Ses chefs n'étaient ni des aigles ni des géants, certes, et ses journaux n'employaient guère que la " vitupération ". Cependant, les électeurs indépendants — plus nombreux qu'on ne le croit peut être — écœurés des bleus se sont dit : essayons les rouges.

Et quand ceux-ci auront, à leur tour, écœuré ces mêmes hommes indépendants, les bleus reviendront au pouvoir, sans avoir à se réformer en aucune façon.

Le jeu de bascule des partis politiques, en ce pays, n'est pas plus compliqué que cela, et le zèle que déploie M. Dansereau en vue de réformer le parti bleu — c'est-à-dire le couler dans son moule à lui — est du zèle inutile.

A cet étage de la discussion, comme dirait un éminent membre de l'opposition provinciale, le *Journal* est intervenu pour mettre M. Dansereau à sa place.

La thèse du *Journal* est celle-ci : M. Dansereau et la *Presse* ayant trahi le parti conservateur, en 1900, n'ont pas le droit de faire la leçon audit parti maintenant. Naturellement, M. Dansereau n'admet pas le bien fondé de l'accusation.

C'est une guerre très personnelle, de part et d'autre, surtout de la part du *Journal*. Des deux côtés on fait une grande dépense d'épices et de poivre, avec un grain de sel de temps en temps. Nous donnerons, peut être, la semaine prochaine, quelques échantillons de ces ragoûts politico-littéraires.

### Une règle de trois

Une dépêche de Londres nous dit que des documents produits devant le Parlement établissent qu'il a fallu à l'Angleterre 418,495 soldats pour venir à bout des 30,000 Boers. Il y aurait ici une règle de trois très intéressante à faire. S'il a fallu plus de 400,000 soldats anglais pour vaincre 30,000 Boers, combien en faudrait-il pour tenir tête, disons, à l'armée russe ?

## TARTE ET SIFTON

Est-ce une comédie que jouent ces deux collègues de sir Wilfrid Laurier, ou sont-ils réellement aux prises ? Qui le dira ? Qui sondera les mystères du monde politique ?

Toujours est-il que ces deux ministres sont, apparemment, en désaccord sur une question importante, celle du tarif.

M. Tarte, ministre des travaux publics, parcourt le pays en proclamant la nécessité et les bienfaits d'un tarif protecteur ; ce qui, on le sait, est contraire, absolument contraire aux théories émises par le parti libéral lorsqu'il était dans l'opposition.

Le ministre de l'intérieur, M. Sifton, interrogé par un reporter sur les dires de M. Tarte, a tenu un langage tout différent de celui de son collègue.

Si M. Tarte, dit-il, a réellement parlé de l'opportunité d'augmenter le tarif, il a exprimé ses vues personnelles et non celles du gouvernement et du parti libéral.

M. Sifton est d'avis que le tarif actuel est un tarif de compromis entre les intérêts des fabricants et ceux des consommateurs. Sous ce tarif, les uns et les autres n'ont pas trop à se plaindre. Nous voudrions, dit M. Sifton, voir le tarif moins élevé, mais nous reconnaissons qu'il faut faire des concessions mutuelles.

Mais, ajoute le ministre de l'intérieur, toute tentative en vue d'augmenter le tarif pour le bénéfice des fabricants et au détriment des consommateurs sera vivement combattue par tous les députés libéraux élus à l'ouest du lac Supérieur, et par la masse du parti libéral, en général.

C'est ce qui reste à savoir.

M. Sifton lui-même a admis, dans cette interview, que des revisions du tarif sont nécessaires, de temps en temps, et que quelque mesure dans ce sens pourrait peut-être être soumise au parlement à la prochaine session ; mais il ne veut pas que l'ensemble de ces modifications soit dans le sens d'une plus grande protection accordée aux intérêts industriels.

Il sera très intéressant de suivre cette lutte au sein du cabinet Laurier et du parti ministériel.

Les idées protectionnistes de M. Tarte l'emporteront-elles sur les théories libre-échangistes de l'ancien parti libéral ? Oui, si les chefs constatent que la majorité du pays désire réellement une plus forte protection pour nos industries. Car lesdits chefs, éduqués par M. Tarte, ont appris à sacrifier la théorie à la pratique. Nos libéraux, doctrinaires autrefois, sont devenus, à quelques exceptions près, de très souples opportunistes.

Ils voient que pour garder le pouvoir il faut être souple. Or cette fois ils tiennent mordicus à garder le pouvoir. Nous ne sommes plus aux jours de l'inflexible Mackenzie. Lui, on pouvait le briser, mais rien n'était capable de le faire plier. Sous lui, le parti libéral était le parti du libre-échange. C'était alors une question de principe : on devait tomber plutôt que de céder.

Nous croyons que les libéraux d'aujourd'hui sont moins rigides. Pour

eux, les questions de tarif sont des questions de pure administration et non point de principe. Et, en cela, ils n'ont certainement pas tort. Aussi est-il fort possible que M. Tarte ait assez d'énergie pour faire du parti libéral un parti protectionniste !

## D'UN AUDITORIUM

— ET D'UN —

## BUSINESS COLLEGE

En avril dernier, il est arrivé à cinq marchands de cette ville un bien triste accident : ils ont été incorporés !

Hélas ! ce n'est que trop vrai. La Gazette officielle elle-même, feuille véridique entre toutes, a fait connaître au public ce lamentable événement. Le fait-divers est signé par le sous-secrétaire de la province. Donc, le 22 avril 1902, — on n'a pas pu savoir à quelle heure du jour, — par lettres patentes émises sous le grand sceau de la province de Québec, en vertu de la loi corporative des compagnies à fonds social, ces malheureux marchands ont été irrémédiablement INCORPORÉS.....

C'est affreux !

Mais qu'est-ce à dire ? Ont-ils donc été incorporés les uns aux autres, c'est-à-dire broyés, triturés, hachés menu, roulés, mêlés et confondus, pour ne former plus qu'une seule et même personne ? — Ce serait déjà bien joli. Mais non ! ils ont été incorporés, vous dis-je, incorporés tout simplement, incorporés et rien de plus.

Incorporés à quoi ?

A rien !

Les malheureux !..... sont-ils donc rentrés dans le néant ?

Ce cataclysme est regrettable. Car, malgré tout considérons bien que ces gens-là, s'ils ont été incorporés à rien, ne l'ont pas été pour rien, mais pour des fins quelconques. C'est encore la Gazette officielle qui nous le dit. Et si ces pauvres victimes, incorporées à rien, englouties dans le néant, étaient disparues soudain, qu'advierait-il des fins suivantes ? qui donc construirait et posséderait un opéra dans la cité de Québec ? qui donc entreprendrait de tenir des divertissements de toute sorte, des théâtres, et des lectures ? et surtout, quel mortel voudrait meubler et mettre en opération.... les affaires ayant rapport à un restaurant ? enfin, qui donc administrerait ce fonds social de cent mille piastres, y compris le stock préférentiel, lequel a sur l'autre l'avantage indiscutable d'être cumulé à six pour cent ?.....

Ce serait un désastre.

Mais qu'on se rassure. L'opération, par bonheur, n'a pas été fatale, et les incorporés ont survécu, — à telles enseignes que, bien qu'on ne s'explique pas comment cela s'est fait, ils se trouvent aujourd'hui, grâce aux lettres patentes, au grand Sceau, à la loi, etc., constitués en corporation sous le nom de l'Auditorium de Québec.

Nous savons donc maintenant comment s'appellera le nouveau théâtre : ce sera un Auditorium.

Nous avons déjà dit, ici même, que ce mot n'est pas français. Mais c'est par amour du latin, paraît-il, que ces messieurs donnent au théâtre québec-

quois un nom anglais. Eh bien ! cette louable passion pour la langue de Cicéron nous permet de faire une suggestion.

Il nous revient en effet que les directeurs du théâtre n'ont pas encore dit en quoi consisteront les affaires qu'ils se proposent de construire, meubler, mettre en opération, maintenir, conduire et louer, en rapport avec le restaurant. Le public aimerait à être renseigné sur la manière dont ces affaires seront meublées et mises en opération. Il y a quelques mois, nous avons demandé un peu de lumière là-dessus, et les affaires sont toujours dans l'obscurité. Peut-être trouve-t-on que la langue française n'est pas apte à bien faire saisir tout ce que comporte lesdites affaires.... Alors, — et c'est ici que se place notre suggestion, — qu'on nous explique cela en latin ! Le latin dans les mots brave tout.

Cette idée sera sans doute agréable à tel directeur qui aime, disent les malins, à citer Virgile. D'ailleurs, nous ne sommes pas exigeant : à la rigueur, du latin de cuisine suffira. Et puis, s'il est besoin, on pourra se servir du latin moderne !

Nous ne savons pas ce que c'est, mais nous croyons rendre service aux directeurs du théâtre en leur signalant ce nouvel idiome. Car, si l'un d'eux sentait le besoin de perfectionner son parler latin, l'école est tout près, dans la ville même.

En effet, Québec possède un collège laïque où l'on peut apprendre les langues modernes comprenant — ainsi s'exprime l'annonce publiée dans les journaux sous la signature du principal — les langues anglaise, française, irlandaise, latine et allemande. Et, heureuse coïncidence, ce collège (un business college, évidemment) donne un cours d'AFFAIRES, ... de navigation, de dessin (sic), d'architecture, de génie civile (sic), etc.

C'est précisément ce qu'il faut à MM. les directeurs du théâtre : un cours d'AFFAIRES et du latin moderne. Il ne leur manquait que cela pour pouvoir expliquer le fonctionnement des annexes de leur restaurant.

Grâce au ..... Collège, nous allons enfin savoir ce que comprend un auditorium.

ANTOINE

## Roosevelt père et fils

Il y a décidément du cow-boy et du rough-rider dans la famille Roosevelt.

L'autre jour, le président, en tournée dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, a failli se faire écraser par un tramway qui a mis en pièces sa voiture, tuant un agent de la police secrète qui était avec lui et blessant, plus ou moins, tous les autres occupants du break, y compris le président lui-même.

Il semble que la voiture présidentielle était conduite contrairement aux usages reçus. Du moins, c'est ce que prétend le motorman Madden qui, mis en état d'arrestation, a été aussitôt libéré provisoirement, la compagnie de tramway elle-même fournissant le cautionnement de \$5000 exigé

par le tribunal. Cela ferait croire que tous les torts ne sont pas, manifestement, du côté du motorman Madden.

Pendant que le président passait ainsi à deux doigts de la mort dans l'Est, Theodore Roosevelt, fils, avait des aventures dans l'Ouest, où, en compagnie de quelques amis, il fait la chasse aux poules de prairie.

D'abord, les fermiers populistes du Dakota ne veulent pas qu'il chasse sur leurs terrains, et l'un d'eux a voulu mettre de gros chiens à ses trousses.

Puis, ce qui est plus grave, le jeune Roosevelt, en tirant sur une couvée de poules de prairie, a si mal visé qu'il a poivré le visage d'un employé de chemin de fer.

Heureusement, dit-on, la blessure n'est pas grave.

Le président Roosevelt, on le sait, prêche partout l'évangile de la strenuous life — la vie intense, énergique, mouvementée. Il veut qu'on se remue, qu'on se " débrouille ", qu'on joue des coudes, qu'on cogne son voisin, au besoin.

Tout cela est excellent, pourvu qu'on y mette une certaine modération. Est modus in rebus.

De loin, on dirait que les Roosevelt, père et fils, manquent un peu de cette modération nécessaire.

C'est inutile pour une voiture ordinaire de lutter contre un tramway électrique. L'expérience en a été faite à plusieurs reprises : même lorsque le conducteur du tramway a tout à fait tort, c'est invariablement le tramway qui l'emporte. Le plus grand strenuousness imaginable ne sert de rien, en pareil cas.

Quant à tuer des poules de prairie malgré les populistes de l'ouest, c'est vraisemblablement chose permise ; mais encore faut-il y apporter assez de calme pour être maître de ses nerfs.

## On demande un nom

Nous lisons dans le Mercury, de Québec, 8 septembre, une curieuse dépêche de Montréal, même date. Il y est dit qu'à sa séance de ce jour-là le synode anglican a discuté la question de savoir quel nom il fallait donner à la secte fondée par le pudique Henri VIII. On trouve, dit la dépêche, que le titre actuel : " L'Eglise d'Angleterre dans le Dominion du Canada " est un peu encombrant, et l'on propose différentes modifications, entre autres, les suivantes : " L'Eglise anglicane au Canada " — " L'Eglise anglicane du Canada " — " L'Eglise anglo-catholique du Canada " — " L'Eglise épiscopale du Canada ". A la fin, on a laissé le choix d'un nom à une commission nommée ad hoc. Ces braves gens feraient bien mieux de revenir, tout simplement, à la vieille Eglise catholique, apostolique et romaine, fondée par Jésus-Christ sur Pierre ; Eglise dont leurs pères ont été misérablement séparés par le schisme de l'abominable Henri VIII. Ils trouveraient ainsi, non seulement un nom satisfaisant, mais la solution de toutes leurs difficultés.

## EN PAYS PROTESTANT

(Du *Messenger du Cœur de Jésus*, de Toulouse.)

Tandis qu'en France, le gouvernement fait profession publique d'athéisme, interdit les manifestations catholiques, réserve ses faveurs aux sectaires haineux de l'Eglise et s'acharne, spécialement par l'infâme invention des écoles neutres, à déraciner des âmes jusqu'à l'idée religieuse, notre voisine, la protestante Allemagne, reniant officiellement le *Kulturkampf*, se glorifie d'être une nation chrétienne, se réclame hautement de Dieu et appuie sur lui sa force et sa politique.

La confirmation la plus éclatante en est le récent discours de Guillaume II à Aix-la-Chapelle, sur l'empire d'Occident, la religion et le Pape, discours qui a eu en Europe un écho prolongé et universel :

« ... Si nous voulons être à la hauteur de notre tâche, a dit le souverain, nous devons nous souvenir que le roc sur lequel repose notre empire, c'est le caractère simple et droit, la religion et la haute moralité de nos aïeux... C'est pourquoi je vous conjure tous, prêtres et laïcs, aidez-moi à maintenir la religion au cœur de mon peuple. Nous devons unir nos forces pour conserver à la race germanique sa force saine, son appui moral. Or cela n'est possible qu'en maintenant la religion dans le peuple !

« Grande est aujourd'hui ma joie d'apporter aux représentants de l'Eglise, que je vois ici présents, une nouvelle que je suis fier de publier ici.

« A mes côtés se tient le général catholique de Loë, un fidèle serviteur de Dieu et du roi. Je l'avais envoyé à Rome pour offrir au Saint-Père mes félicitations et mes cadeaux jubilaires. Dans une conversation intime, il a pu parler au Pape de ce qui se passe dans les pays allemands.

« Alors le Saint-Père lui a donné cette réponse : Je suis heureux de pouvoir vous dire que j'ai toujours eu en haute estime la piété des Allemands, et en particulier le sentiment religieux de l'armée allemande. Mais aujourd'hui je puis vous dire encore plus, et vous redirez ceci à votre empereur : le pays en Europe où la moralité, l'ordre et la discipline règnent encore, où l'autorité est respectée, où l'Eglise est entourée d'estime et où tout catholique peut, librement et sans être molesté, pratiquer sa foi, ce pays c'est l'empire d'Allemagne ; et c'est ce que je dois à l'empereur d'Allemagne.

« Ces paroles m'autorisent, Messieurs, à dire que les deux confessions religieuses qui se partagent notre pays doivent poursuivre un grand but identique : maintenir et affermir dans mon peuple la crainte de Dieu et le respect de sa loi. Que nous soyons des hommes modernes, ou que nous agissions sur tel ou tel terrain, cela peut paraître indifférent ; mais celui qui n'établit pas sa vie sur la base de la religion, celui-là est un homme perdu.

« Pour moi, je ne me contenterai pas de paroles. Puisque ce lieu et ce jour m'y convient, je veux faire un vœu : celui de placer sous la croix du Sauveur tout l'empire allemand, toute la nation, mon armée représentée ici par cet état major ; je m'y place moi-même et ma maison. Je veux me placer sous la protection de Celui dont le grand apôtre Pierre a dit : « Il n'y a pas d'autre salut ; aucun autre nom n'a été donné aux hommes pour les sauver. » Je veux vivre et agir sous l'égide de Celui qui a pu dire de lui-même : « Le ciel et la terre passeront ; mes paroles ne passeront pas. »

« J'ai la ferme conviction qu'ici mes paroles tomberont sur une bonne terre. Ce que j'ai vu aujourd'hui à Aix me donne la garantie que ma maison et mon trône trouveront ici un solide appui. »

Quelques jours après, le 29 juin, à

l'occasion des fêtes jubilaires de Léon XIII à Rome, le général de Loë est revenu avec complaisance sur l'éloge que le Pape a fait de l'Allemagne au point de vue gouvernemental et religieux. « Le cardinal Rampolla, a-t-il ajouté, a reconnu aussi que, grâce à la justice et à la sagesse de notre gouvernement, et en particulier de l'empereur, notre situation religieuse l'emporte sur celle de la France. »

Au moment précis où notre pays accentue son hostilité contre le catholicisme et où nous marchons vers la ruine de notre protectorat en Orient et en Extrême-Orient, Guillaume II, qui rêve toujours d'une « plus grande Allemagne, » insinue d'une manière assez claire que, notre pays ayant abdicé son passé, il lui appartient, à lui, de refaire l'Empire d'Occident, à l'exemple de Charlemagne, qu'il est le représentant désigné de Dieu et qu'il est tout prêt à nous supplanter.

Qu'il entre de la politique dans ce rôle nouveau joué par l'empereur d'Allemagne et qu'elle inspire, en grande partie peut-être, les sentiments chrétiens dont il fait parade, cela n'est guère douteux. En tout cas, c'est une politique avisée, celle qui fait confluer toutes les forces vives d'un pays vers l'union pour assurer l'hégémonie allemande dans le monde entier, et, quoi qu'il en coûte à notre amour-propre national, force nous est d'avouer que le contraste est saisissant entre ce discours plein de foi religieuse, de justice, de vraie liberté et la conduite de notre gouvernement qui s'affirme par l'impunité systématique, l'intolérance et sa folie à fomentier ces divisions religieuses qui nous démoralisent et nous épuisent. On ne peut méconnaître en Guillaume II cette qualité essentielle de l'homme d'Etat, qui consiste à maintenir avec un soin jaloux le respect de la religion chez son peuple et à lui rappeler constamment qu'il ne saurait puiser la force et la puissance que dans la foi en Dieu.

D'ailleurs, ce ne sont pas là des paroles de pur apparat, comme le prouvent certains actes récents. Il y a un mois, le ministre de la guerre allemand envoyait aux chefs de garnison une circulaire relative à l'observation des fêtes religieuses par les divers cultes de l'armée. Voici le passage relatif aux catholiques :

« Les militaires catholiques auront à célébrer les fêtes de Pâques, de la Pentecôte, de Noël, de la Circoncision, de l'Ascension et du Saint-Sacrement. Ces jours-là, ainsi que le jour anniversaire de la naissance de l'empereur, ils devront être dispensés de tout service.

« D'autre part, les chefs de garnison auront à veiller à ce que les militaires catholiques puissent, autant que le service le permet, célébrer aussi les fêtes de l'Epiphanie, la Purification, l'Annonciation, l'Assomption et l'Immaculée-Conception de la sainte Vierge, la fête des apôtres Pierre et Paul, la Toussaint et le jour du Jedne national.

« De plus, les commandants généraux sont autorisés à tenir compte des fêtes, coutumes et usages religieux régionaux, et à autoriser leurs troupes à y prendre part, autant que le service

le permettra. »

Au rebours de ce qui se passe chez nous, où chaque année l'existence du budget des cultes est remise en question pour la satisfaction d'une poignée de francs-maçons et où on le rogne misérablement de quelques milliers de francs, l'Allemagne protestante se préoccupe d'augmenter le traitement des prêtres catholiques, qu'elle juge insuffisant, bien qu'il soit notablement plus élevé qu'en France. Ainsi, en Alsace-Lorraine, avant l'annexion, le traitement des desservants s'élevait à 900 francs ; c'est ce que reçoivent nos prêtres.

Sous le régime allemand, ce traitement est monté à 1,500 francs au minimum ; de dix en dix ans, ils s'accroît d'environ 200 francs, et il peut aller jusqu'à 2,200 francs. Les traitements des curés de première et de seconde classe sont plus élevés et varient entre 2,000 et 3,000 francs.

Il est à remarquer que les provinces annexées sont placées sous ce rapport dans une condition d'infériorité notoire. Le gouvernement allemand s'y prévaut des traditions françaises auxquelles il tient toutes les fois qu'il peut en tirer profit. Dans l'ancienne Allemagne, les prêtres catholiques sont mieux traités.

En Prusse, l'Etat ne fait pas de distinction entre desservants et curés. Chaque curé touche un traitement annuel de 2,000 francs au minimum.

Après cinq ans de ministère paroissial, le traitement est porté à 2,400 francs ; après dix ans, à 2,900 francs ; quinze ans, à 3,250 francs ; après vingt-cinq ans, à 3,750 francs.

Les ecclésiastiques chargés d'un enseignement reconnu par l'Etat sont mis sur le même pied que le clergé des paroisses.

Dans des cas particuliers et pour des besoins exceptionnels, l'évêque catholique peut lui-même relever les traitements par un supplément de 750 francs.

Pour tout dire, il faut ajouter que le budget des pasteurs protestants dépasse celui des prêtres catholiques. En Prusse, le traitement initial des pasteurs est de 3,000 francs et il grandit par périodes régulières. Après quinze ans de service, il atteint 4,500 fr., et après vingt-cinq ans, il n'est pas inférieur à 6,000 francs.

Chez nous aussi, le traitement des rabbins et des ministres protestants est supérieur à celui du clergé catholique. Tandis que nos vicaires reçoivent 458 francs et nos curés 900, les pasteurs en touchent 1,800 et les rabbins, 2,000. Les deux séminaires protestants jouissent d'une subvention totale de 26,000 francs, l'unique séminaire israélite reçoit 22,000 francs ; pas un seul centime n'est accordé à un séminaire catholique.

Dans l'empire allemand, où le protestantisme est religion d'Etat, cette inégalité s'explique ; mais elle est inconcevable en France, où le gouvernement, qui pose sans cesse pour la plus stricte neutralité, devrait pour le moins mettre sur le même pied que les autres les ministres du culte catholique professé par l'immense majorité des Français. Ainsi l'exigent le bon sens et la justice. Mais il s'agit bien de

cela ! Sur les rabbins et les pasteurs s'épandent en larges nappes les faveurs gouvernementales ; sur les prêtres s'abattent dru les décrets d'exception et les lois iniques !

C'est précisément au nom de la justice, que les députés catholiques allemands ont réclamé l'égalité pour les ministres des divers cultes et ont suscité un mouvement d'opinion favorable à leur cause. L'Etat levant les mêmes impôts sur les catholiques et les protestants, de quel droit avantager les uns au détriment des autres ?

On a raison de rappeler souvent aux catholiques de France l'exemple des catholiques allemands ; aucune vision n'est plus réconfortante. Il y a vingt-cinq ans, Bismarck s'était vanté de vaincre l'Eglise romaine, comme il avait fait la France. La campagne du *kulturkampf* a été une des plus rudes et des plus périlleuses pour le catholicisme au XIXe siècle. On en connaît le résultat. L'opiniâtreté, la puissance, les attaques du chancelier de fer ont échoué, brisées contre la résistance des catholiques unis entre eux et formant bloc autour de leurs prêtres, de leurs évêques et du Pape. Aujourd'hui ils ont reconquis la plus grande partie de leurs libertés, et le centre, devenu le plus discipliné, le plus influent des partis allemands, impose ses volontés au gouvernement qui ne peut rien sans lui.

Cette grande leçon d'histoire contemporaine est bien faite pour donner courage aux catholiques français et leur apprendre à s'unir, à résister contre l'intolérance et la tyrannie, à ne jamais céder et à lutter contre les ennemis les plus résolus. Quelles que soient les péripéties du combat, la victoire leur restera. L'histoire des siècles passés et l'histoire d'hier en sont les infailibles garants.

## Actes du premier Congrès Antimaçonnique International

### De Trente

On nous a communiqué, avec prière de la publier, la lettre-circulaire suivante :

« Tout le monde se souvient du 1er Congrès antimaçonnique international tenu en 1896 à Trente. Les prêtres et les laïcs qui y étaient accourus de toutes parts afin d'étudier ensemble les meilleurs moyens de combattre la franc-maçonnerie, cet ennemi acharné de l'Eglise et de la société, s'efforcèrent de jeter les bases d'une action catholique commune et persévérante selon les directions pontificales, pour lutter avec succès contre la secte néfaste. On sait comment ce Congrès, par la splendeur de ses réunions, l'érudition de ses orateurs, la sagesse de ses délibérations et de ses résolutions répondit à l'attente générale.

« Les actes rédigés en français par les soins de la Direction générale de l'Union Antimaçonnique ont été publiés en deux gros volumes, fort bien illustrés et d'une belle exécution typographique par la renommée maison Desclée, Lefebvre et Cie. Ces volumes de 650 pages, grand in-8, renferment

tout ce qui a été dit de mieux dans ce Congrès contre la franc-maçonnerie, par les membres d'une assemblée composée de Catholiques instruits et lettrés.

" Cet ouvrage forme donc une œuvre d'actualité des plus instructives, il montre jusqu'à l'évidence que les Souverains Pontifes n'ont jamais cessé de nous convaincre de la nécessité de combattre cette secte qui entraîne la société dans la corruption du cœur et le naturalisme païen le plus sordide.

" Ces actes sont d'une utilité incontestable aux prêtres et aux laïcs, aux hommes d'œuvres qui s'intéressent à l'avenir de la religion et de la Papauté et au salut du peuple.

" La Direction générale de l'Union Antimaçonnique ayant plusieurs centaines d'exemplaires disponibles, les personnes qui désirent faire l'acquisition de ces deux volumes n'ont qu'à s'adresser au Président de l'Union Antimaçonnique, *Comm. Alliata, Via Ulpiano, 29, Rome*, et ils leur seront remis affranchis des frais contre mandat de poste de 8 francs pour l'Italie et 10 francs pour l'étranger."

Nous accusons aussi réception du deuxième volume de ces actes qui vient de paraître, le premier ayant paru il y a déjà assez longtemps.

## LE SOLEIL ET LES POLONAIS

Dans son numéro du 4 septembre, le *Soleil*, de Québec, publiait un de ces entrefilets stupides et méchants qui encombrèrent si souvent ses colonnes. Le voici :

" Il n'y a pas de race au monde qui conserve plus longtemps sa rancune que les Polonais. L'Empereur d'Allemagne vient de faire une nouvelle tentative de réconciliation, mais sans succès."

Est-ce ignorance ou mauvaise foi ? Ignorance, probablement, doublée de cette manie qu'ont les tories, surtout quand ils se disent libéraux, de prendre toujours fait et cause pour les puissants contre les faibles.

La vérité, c'est que le gouvernement prussien persécute ceux des malheureux Polonais que le sort des armes a soumis à son régime de fer, en cherchant à leur enlever leur langue nationale et à les germaniser par la violence. Qui n'a vu, dans les journaux, le récit des mauvais traitements, des brutalités révoltantes dont parents et enfants polonais ont été tout dernièrement les victimes de la part des autorités prussiennes ? La tribune parlementaire a retenti des plaintes des persécutés. Pour mettre le comble à l'injure, l'empereur Guillaume, d'ordinaire si chevaleresque, a prononcé naguère un discours cruel et injuste contre les Polonais qui veulent, à tout prix, conserver leur langue et leurs traditions nationales. Est-il étonnant qu'à la suite de ces événements les Polonais aient fait grise mine à l'Empereur ? Que feraient les Canadiens français si le gouvernement anglais travaillait brutalement à les angliciser, et si le Roi Edouard les dénonçait dans ses discours comme une race perverse ?

Il est vraiment pénible de voir un

journal populaire comme le *Soleil* donner systématiquement une éducation aussi fautive à notre peuple. Quand les Canadiens-français seront coulés dans le moule de M. Pacaud nous serons une race d'aplatis : moralement, nous ne serons que des punaises.

## L'ESPRIT DE LUTTE

Sous ce titre, la *Vérité française* publiait, à la date du 17 août, l'article suivant. Nous croyons, nous aussi, qu'on interprète quelquefois mal, en France et ailleurs, les paroles de Notre Seigneur qui nous a dit de présenter la joue droite à celui qui nous frappe sur la joue gauche. De tels actes d'humilité, à la lettre et au figuré, sont excellents, lorsqu'il s'agit de chacun de nous, personnellement. Mais nous ne croyons pas qu'on doive s'autoriser de ces paroles du Christ pour laisser faire les sectaires dans leur lutte contre Dieu, l'Eglise et l'âme des enfants. Dans ces cas il ne s'agit pas de notre personne, mais des droits de Dieu et des droits de nos frères. Il ne faut pas oublier que le même Christ qui dit de présenter l'autre joue, a aussi chassé les vendeurs du Temple à coups de fouet :

C'en est fait. Le rare et consolant spectacle que donnait aux provinces et à la métropole la catholique Bretagne va prendre fin.

L'agitation se propageait de ville en ville ; la résistance s'organisait de hameau en hameau. Un frisson passait à travers nos corps momifiés ; une étincelle s'allumait qui pouvait embraser toute une région et de là propager dans le pays entier le feu d'une sainte et légitime rébellion.

Il semblait que la vieille âme française, réfugiée dans les landes d'Arvor, vibrât comme aux temps héroïques pour Dieu, pour la justice et pour le droit.

Grâce aux fils des Chouans, nous, allions enfin pouvoir relever la tête, prouver à l'étranger et nous prouver à nous mêmes que nous n'étions pas une nation finie, usée, un peuple dégénéré.

Rarement nous fûmes aussi près de la délivrance, parce que rarement nous parûmes aussi disposés à nous délivrer.

L'émotion grandissait à chaque heure ; les maires démissionnaient, les officiers, de dépit, arrachaient leurs épaulettes, les préfets, terrorisés, faisaient patte de velours aux "rebelles" et la magistrature elle-même osait s'insurger contre le tyranneau et casser ses décrets.

A l'entour des écoles menacées, les paysans aiguisaient leurs faux et creusaient des fossés ; d'autres clouaient des madriers sur les portes ou les murailles au dedans.

Et voici qu'au moment même où le crocheteur arrive, escorté du gendarme et du commissaire, les faux sont remises au hangar, les fossés se comblent, les madriers disparaissent presque partout ; la résistance active devient passive, la protestation d'effective tourne au platonique, et M. Combes peut se donner ainsi l'illusion d'une victoire plus complète et d'un triomphe plus absolu.

A quoi bon tant d'activité, tant de zèle, tant d'appât théâtral, pour se borner ensuite à contempler, les bras croisés, l'expulsion des religieuses, aux cris de : " Vivent les Sœurs ! Vive la liberté ! " ?

Même proférés par cinq cent mille poitrines, ces cris seuls empêcheront-ils jamais un brigandage, interrompent-ils une effraction ?

Tout au plus démontrent-ils la vanité des paroles et des acclamations et l'impérieuse nécessité d'une intervention positive et d'un acte réel.

Jusqu'ici, nous nous sommes donné beaucoup de mal pour exciter les quolibets de nos adversaires, prouver que nous saurons admirablement battre en retraite et très inopportunistement reculer. La coalition maçonnique était depuis longtemps fixée sur ces points. Nous ne lui avons rien appris.

Tant qu'à ses audaces nous n'opposons pas nos audaces ; tant qu'à l'illégalité nous n'opposons pas en masse l'illégalité, autant faire de la résignation notre mot d'ordre, du knout notre emblème et du servage notre idéal.

Dieu nous garde d'incriminer le peuple. Le peuple, surtout le peuple de l'Ouest, eût fait son devoir. Son cœur bondissait d'indignation et de colère. Il eût agi, si on l'eût laissé agir. Et peut-être, en ce moment, tiendrait-il sérieusement, réellement, en échec le jacobinisme et donnerait-il à réfléchir à ses mandants.

Mais il est bien permis de dire à ceux dont il subit l'influence, aux apôtres de la politique des deux joues, aux pacificateurs quand même, aux receveurs d'eau bénite des Loges : " Vous avez laissé fuir une occasion unique ; quand la retrouverez-vous ? "

L'esprit de soumission a fait son temps, en France. Le salut n'advientra que lorsque soufflera parmi nous l'esprit de lutte, aussi bien chez les chefs que chez les soldats.

SAINT GAYRAC.

## BIBLIOGRAPHIE

COUVENTS ET CONVENTS : Moines et Francs-Maçons. Vues prises sur les Cloîtres et sur les Loges, par H.-J. Leroy. Seconde édition, 340 pages in-12. Prix : 2 fr. 50. Editeurs : Desclée, De Brouwer & Cie, à Bruges.

...Non, lisez cela, " cette fiction est d'une vérité plus entière que celle de l'histoire ", comme dit l'auteur. C'est parfaitement exact. Cette fiction procède d'une étude très attentive et très serrée de la situation faite aux catholiques en France... Ce livre est très documenté, mais cette documentation nous revient par la plume de l'auteur, filtrée, limpide, essentielle, ce qui nous permet de voir clair au fond des choses qui nous passionnent en France.

Quand l'auteur tient au bout de sa plume un de ces vibrions intrigants, malfaisants et ambitieux qui vivent dans l'eau sale de la politique, il en fait jaillir la laideur et s'épanouir la bêtise... Il le pique, le met à la collection comme on ferait d'un scarabée, et il contemple sans nulle cruauté, en riant, ses grosses pattes sales, velues, crochues, son gros ventre évocateur de gros appétits, de grosse bêtise, son

geste vulgaire et court, et il a l'air de se dire : *Quand on est si laid, n'est-on pas suffisamment puni d'être si méchant ?*

Il n'y a pas que du cœur, il y a aussi de l'esprit, énormément d'esprit dans ce livre. Ecrit d'une plume fine, d'un grand mérite littéraire, il fera la joie des âmes vaillantes qui le liront.

FLAVIO.

## BAVIÈRE ET PRUSSE

Il y a quelques semaines, la Chambre bavaroise avait refusé de voter un crédit de 100,000 marks que demandait le gouvernement bavarois pour l'achat de tableaux et d'autres objets d'art. Cet incident a provoqué l'échange des dépêches suivantes entre l'empereur Guillaume et le prince régent de Bavière :

" SWINEMUENDE, 10 août.

" Au prince régent de Bavière, à Munich,

" Je viens de lire en rentrant avec une vive indignation qu'on a refusé de voter le crédit que vous avez demandé dans un but artistique. Je m'empresse d'exprimer le mécontentement que me cause cette mesquine ingratitude envers la maison de Wittelsbach et envers votre auguste personne qui a toujours donné un noble exemple en servant la cause de l'art. Aussi vous demanderai-je la permission de mettre à votre disposition la somme requise, afin que vous puissiez mener à bien la tâche artistique que vous avez assumée.

" GUILLAUME."

Le prince régent de Bavière a répondu en ces termes :

" ISCHBACH, 11 août.

" A S. M. Guillaume, à Swinemunde

" Je tiens à vous exprimer mes remerciements les plus sincères pour le vif intérêt avec lequel vous suivez mes efforts et ceux de ma maison dans le domaine de l'art et pour votre offre généreuse. J'ai en même temps le plaisir de nous faire savoir que, grâce à la générosité d'un membre de mon Reichsrath, qui a mis à ma disposition la somme en question, mon gouvernement se trouve à même de servir, conformément aux traditions de ma maison et de mon peuple, la cause de l'art. Servir cette cause, c'est l'une des tâches les plus nobles dont j'ai à m'acquitter.

" LUITPOLD.

" Prince de Bavière."

Commentant ces dépêches, la *Vérité française* dit :

En Prusse et en Bavière l'émoi est grand à propos d'un télégramme de l'empereur envoyé au prince-régent de Bavière pour lui proposer un don de cent mille francs afin de compenser le refus de pareille somme opposé par le Parlement bavarois à une demande de crédit pour achat de tableaux et autres objets d'art. Le régent de Bavière, ne pouvant admettre cette ingérence dans le gouvernement de son royaume, a fait comprendre qu'il ne pouvait accepter, et il s'ensuit une sorte d'émeute dans la presse des deux pays. La *Germania*, entre autres, dit qu'une pareille intervention dans les affaires d'un Etat voisin est sans exemple dans l'histoire.

## CHOSSES D'AFRIQUE

## Plus Anglais que M. Chamberlain

Le *Star*, de Montréal, en date du 6 septembre, publie une singulière dépêche de Londres, même date.

Il s'agit d'une conférence qui a eu lieu, la veille, entre les trois généraux boers, Botha, De Wet et Delarey et M. Joseph Chamberlain, secrétaire pour les colonies, au bureau de ce dernier.

La dépêche ne dit pas précisément ce qui s'est passé à cette conférence ; mais elle affirme que les chefs boers ont demandé à M. Chamberlain de leur accorder certaines concessions dans la mise à exécution du traité qui a fait du Transvaal et de l'Orange des provinces de l'empire britannique.

La partie curieuse de cette dépêche, c'est l'affirmation que M. Chamberlain aurait volontiers accordé tout ce que les généraux boers lui demandaient s'il n'eût craint de déplaire aux *loyalists* du Cap et du Natal.

Déjà, dit-on, la tempête gronde en Afrique du Sud où les *loyaux* accusent le gouvernement anglais de vouloir "récompenser la déloyauté et la révolte".

Et à ce propos le premier ministre d'une des colonies sud africaines aurait dit récemment :

"M. Chamberlain craint plus actuellement les *loyalists* sud-africains qu'il n'a jamais craint les boers. Dans de telles conditions, il lui est impossible de faire immédiatement des concessions aux boers, bien qu'il puisse reconnaître la justice de leurs réclamations."

Voilà donc M. Chamberlain en fâcheuse posture.

S'il n'accorde aux boers ce qu'ils ont le droit de lui demander, il risque fort de les mécontenter au point, peut-être, de provoquer un nouveau soulèvement de l'élément hollandais. S'il rend justice aux boers, les *loyalists* de là-bas, plus anglais que le gouvernement de Sa Majesté, ne manqueront pas de susciter des troubles sérieux !

*Non est pax impiis !* Probablement, si c'était à recommencer M. Chamberlain... ne recommencerait pas.

—

## Défaite de sir John Sprigg

Le correspondant du *Times*, de Londres, annonce, de Cape Town, une nouvelle intéressante : Le cabinet *loyalist* de la colonie du Cap, présidé par sir John Sprigg, a subi, jeudi de la semaine dernière, un échec sérieux, ou plutôt une véritable défaite, devant le Parlement colonial.

Il s'agissait de la nomination d'une commission pour s'enquérir de la situation et des émoluments des instituteurs. M. Theron, chef de l'Africanderbund, qui constitue l'opposition, proposa, comme amendement, que les pouvoirs de la commission fussent plus étendus que ne le comportait la motion principale. Le cabinet s'est opposé à cet amendement que le Parlement a cependant voté par 41 voix contre 27.

C'est d'autant plus grave, dit le correspondant du *Times*, que sir John Sprigg prétendait qu'il pouvait compter sur une bonne majorité. Et, cependant, voici que, sur une question où tous les députés anglais—ceux qui

sont favorables à la suspension de la constitution comme ceux qui sont hostiles à cette mesure—s'accordaient parfaitement, le cabinet se trouve dans une minorité de 14 voix.

De toute évidence, l'Africanderbund, c'est-à-dire l'élément hollandais, est vraiment maître des destinées politiques de la colonie du Cap, et finira, nécessairement, par reprendre le pouvoir.

C'est pour cela que les *ultra loyalists*, les Anglais plus anglais que M. Chamberlain, ayant lord Milner à leur tête, auraient tant voulu se débarrasser de la constitution et du parlement. Mais, comme on le sait, ils n'ont pas réussi dans leur projet liberticide auprès du gouvernement de Londres. Et maintenant il va falloir probablement qu'ils se résignent à voir les Afrikanders gouverner la colonie, et l'élément hollandais s'affermir de plus en plus.

—

## L'avenir des Afrikanders

Il se passe là-bas quelque chose de très semblable à ce qui s'est passé au Canada dans le temps où les Canadiens-français luttèrent contre la *family compact* et les tories.

Il y a, cependant, des différences notables entre les deux situations.

Au Canada, les Anglais ont pu noyer l'élément français par la confédération de toutes les colonies britanniques de l'Amérique septentrionale, moins Terre-Neuve. En Afrique, ils n'ont pas cette ressource. Loin de là, une confédération de toutes les colonies sud-africaines serait désastreuse pour l'élément anglais, en donnant à l'élément hollandais une influence absolument prépondérante.

Il y a bien l'émigration dont les Anglais de l'Afrique tenteront sans doute de se servir, comme ils s'en sont servis au Canada, pour se fortifier et angliciser le pays. Mais le climat, du moins de certaines parties de l'Afrique anglaise, n'est pas aussi favorable à l'immigration européenne que le climat du Canada. De ce chef, l'élément de langue anglaise, en Afrique, ne recevra probablement pas un grand accroissement.

Notre voisinage des Etats-Unis crée aussi une grande différence entre notre situation et celle des Afrikanders, car rien de semblable n'existe là-bas.

Au point de vue du maintien de la nationalité canadienne-française, ce voisinage a ses avantages et aussi ses inconvénients ; et les inconvénients l'emportent, visiblement, selon nous, sur les avantages ; ou plutôt sur l'avantage—car nous n'en voyons qu'un seul.

Il est certain que la crainte de voir le Canada français s'unir politiquement à la République voisine a eu pour effet de tempérer le zèle du gouvernement anglais en faveur de l'anglicisation forcée de notre pays. Le voisinage des Etats-Unis nous a incontestablement valu l'acte de Québec, de 1774, et toutes les autres libertés politiques que nous avons obtenues dans la suite ; et il n'a pas encore perdu son pouvoir assagissant sur la race des Chamberlains.

Par contre, la proximité de la Grande République nous a fait un tort immense, en nous enlevant un nom-

bre incalculable des nôtres. Quelle force aurait aujourd'hui la race française, au Canada, sans cette plaie épuisante qui a nom l'émigration des Canadiens-français aux Etats-Unis ? Les Afrikanders n'ont pas à redouter un pareil malheur.

De plus, l'influence sociale qu'exerce sur nous la république voisine est plutôt favorable à l'idée anglaise. Au contact des Américains, soit qu'ils viennent chez nous, soit que nous allions chez eux, l'âme française perd chaque jour, insensiblement, quelque chose de son caractère propre et tend à se façonner, de plus en plus, sur l'âme anglo-américaine.

C'est encore un danger auquel l'élément hollandais de l'Afrique n'est pas exposé.

En somme, les Afrikanders sont certainement dans une meilleure situation que les Canadiens-français pour lutter contre l'anglicisation, pour conserver intact et développer leur caractère national propre et pour former plus tard un peuple autonome. On ne voit rien, à l'heure qu'il est, qui puisse les empêcher de fonder, un jour, dans l'Afrique du Sud, une grande république de langue hollandaise.

## La maudite soif de l'or

C'est ainsi que l'appelait le poète latin : *auri sacra fames*.

Le *Star*, de Montréal, dans son numéro du 6 septembre, publie un article sur les mines d'or du Transvaal, où il est dit que sous le régime anglais le rendement de ces mines sera bientôt triplé, ou du moins doublé.

En d'autres termes, le Rand, au lieu de donner 20 millions de louis sterling par année, en donnera 40 ou 60 millions.

Voilà le premier résultat obtenu par "l'établissement d'un gouvernement stable au Transvaal."

N'est-ce pas magnifique ? Vingt millions, peut-être quarante millions de louis sterling, de plus, par année, en beau métal jaune ! Quel accroissement de jouissances pour quelques viveurs cette augmentation annuelle du rendement de ces mines ne représente-t-elle pas ?

La condition des malheureux noirs qui travaillent au fond de ces mines sera-t-elle améliorée en aucune façon ? On ne le prétend même pas. Mais les actionnaires toucheront de plus gros dividendes ; et cela suffit pour qu'on se réjouisse du résultat obtenu.

Et le prix, l'épouvantable prix que l'humanité a payé cette augmentation des dividendes de ces messieurs ! Déjà le monde n'y pense plus. Cinquante mille vies humaines sacrifiées ; des milliers et des milliers de veuves et d'orphelins ; des torrents de larmes versées ; d'horribles souffrances endurées pendant près de trois ans ; deux républiques détruites ; des semences de haine jetées à pleines mains sur tout un vaste territoire. Tout cela ne compte plus pour rien, tout cela est déjà oublié.

Le monde ne voit qu'une chose, c'est que les actionnaires des mines d'or du Sud-africain verront leurs dividendes doublés, peut-être triplés, d'ici à peu de temps !

N'est-elle pas maudite la soif de

l'or ? Et ne sont-ils pas malheureux les hommes, si nombreux aujourd'hui, que cette maudite soif dévore ?

## A TRAVERS NOS TRAVERS

Le 6 septembre, la *Patrie* a publié les impressions de voyage d'un perroquet arrivant de New York et ayant nom : PAULHUS. Ce Paulhus prétend qu'à New York, "dans les endroits où l'on s'amuse, on oublie un instant les côtés prosaïques de la vie, pour se reposer dans les nuages bleus de l'idéal et réchauffer son âme engourdie au foyer si bienfaisant de l'art."

Pauvre Paulhus !

La *Presse* estime que "la *Dame aux Camélias* est la pièce qui a le plus ému l'humanité dans le siècle dernier."

Le *Monde Illustré*, qui s'appelle maintenant *L'Album Universel*, continue à annoncer des livres mauvais et même des livres à l'Index. On fera donc bien de ne pas laisser entre toutes les mains ce soi-disant journal de famille.

Il paraît qu'on vient d'engager, pour figurer sur un des théâtres de Montréal, une demoiselle Marguerite d'Arbelly, qui, au dire de la *Patrie*, se serait acquise "une belle réputation" en France où elle aurait joué "les premiers rôles" dans *Zaza*, *Sapho*, etc.

D'après la libérale gazette, une fille peut jouer le premier rôle dans *Sapho*, et, en même temps, jouir d'une belle réputation.

De son côté, la *Presse* nous informe que dans *Zaza*, dans *Sapho* et autres pièces, Mlle d'Arbelly a remporté "de véritables triomphes."

Cette commune bassesse de nos deux grands journaux leur rapportera-t-elle un profit égal ?

Samedi dernier, à la suite de sa réclame pour les théâtres de Montréal, la *Presse* nous parlait avec onction des dernières Quarante Heures célébrées dans la paroisse de Saint-Constant. La prose dévote était accolée à l'éloge des ballerines du Parc Sohmer.

Ce facile passage de l'autel du Seigneur aux tréteaux des danseuses atteste la souplesse des rédacteurs qui évoluent sous l'œil de M. Dansereau.

Il y a des jeunes mariés qui paraissent tenir beaucoup à verser dans les gazettes le contenu de leur corbeille de noces. Dernièrement, un monsieur Levesque, notaire à Saint-Vincent-de-Paul, entrant en ménage, et la *Patrie*, annonçant la chose, nous faisait l'énumération d'une cinquantaine de bibelots offerts aux nouveaux époux. Le journal ajoutait que cette liste de cadeaux était "fort incomplète."

Malgré le goût naturel des notaires pour la pratique de l'inventaire, il me semble qu'on aurait pu se dispenser d'inventorier ainsi publiquement les premiers acquets de la nouvelle communauté conjugale.

Dans la *Patrie* du 6 septembre M.

Arthur Desfossez proclame l'aluminium *Roi des Métaux*, et cette proclamation est faite dans un style plein d'originalité.

Lisez un peu. — Il s'agit d'abord des ustensiles de cuisine :

Avec les vaisseaux en aluminium, il n'y aura plus rien à craindre de ces accidents d'empoisonnement dont ce métal est exempt, de vert-de-gris qu'engendre le cuivre.

En outre, l'aluminium est également exempt de la rouille dont il est préservé par sa nature, rouille à laquelle sont susceptibles le fer et le ferblanc. Bien qu'aussi léger que le ferblanc, l'aluminium, d'un autre côté, ne l'est pas par le prix qui est plus élevé en raison du coût de la matière première et de ses qualités supérieures au ferblanc comme métal de résistance — à l'intensité de la chaleur du poêle.

Convaincu qu'on ne tardera pas à reconnaître que l'aluminium, étant un mélange pur et simple, avec tous les avantages qu'on ne peut s'empêcher de lui concéder, en esprit de justice, on ne saurait lui refuser le titre de : *Roi des Métaux*.

L'aluminium étant, dans l'opinion de M. Desfossez, un mélange simple, il n'y a vraiment plus lieu d'hésiter à le proclamer *Roi des Métaux*.

L'or est détroné.

Le 26 août, à Rawdon, chez M. John Daly, il y eut soirée de danse. La *Patrie* nous informe que ce jour-là "Mlle Minnie Daly a su comme toujours être à la hauteur de la circonstance."

Le renseignement est précieux.

Le 8 septembre, le *Journal* annonçait en ces termes le décès de Nazaire Gagnon, cultivateur, de la paroisse de Saint-Jacques-l'Achigan :

Tous regretteront le départ de cet homme au caractère si gai, et plus particulièrement les parties de dames avec lui. Ses *New York*, tu vas m'attendre, t'es pas mon égal, leur resteront gravées longtemps dans la mémoire.

Ces raisons particulières de regretter le départ du père Gagnon constituent un éloge funèbre qui n'est pas banal.

J. F. D.

## Un éloge de sir Georges Cartier

Le 20 août dernier, l'*Événement* faisait l'éloge de sir Georges-Etienne Cartier. Entre autres choses la feuille québécoise disait :

"On savait (à Londres) qu'il (sir Georges) avait combattu l'oligarchie, qu'il avait porté en pleine ville de Montréal le capot d'étoffe de l'habitant Canadien, que jamais il n'avait reculé d'une semelle devant les ennemis de sa religion et de sa race."

Peut-être sir Georges Cartier était-il un fervent disciple de sa religion à lui ; nous le croyons même sans peine. Mais l'Eglise catholique, apostolique et romaine ne trouvait pas toujours en lui un défenseur éclairé. A-t-on oublié, à l'*Événement*, la lutte scandaleuse que le grand chef du parti conservateur fit, un jour, à son Ordinaire, le saint évêque Bourget, au sujet de la division de la paroisse de Notre-Dame de Montréal ?

La division de cette immense paroisse s'imposait ; le salut des âmes

l'exigeait impérieusement ; et, en la décrétant, le grand évêque de Montréal travaillait manifestement pour la plus grande gloire de Dieu et le bien spirituel de ses diocésains. Personne n'en doute aujourd'hui. Cependant, Cartier était tellement aveugle, pour ne rien dire de plus, qu'il a travaillé et fait travailler la *Minerve*, d'une façon scandaleuse, contre le projet de l'évêque.

Si nous étions un partisan de Cartier, nous ne mentionnerions jamais le mot de religion en parlant de lui. Nous nous en tiendrions strictement au "capot d'étoffe du pays", et aux incidents de ce genre.

## PETITES NOTES

### Théologie nuageuse

Parlant de la mort d'un jeune garçon, un confrère canadien disait récemment :

"Je ne voudrais pas, au milieu de ce concert, faire ressonner trop fort cette note de la louange. Je craindrais de priver le cher défunt des suffrages dont il peut avoir besoin pour s'associer sans retard au concert des anges, ou peut-être d'un degré de gloire plus élevé que lui méritent nos prières et nos bonnes œuvres."

Nous croyons, certes, à l'efficacité des prières pour les morts ; mais nous ne croyons pas que "nos prières et nos bonnes œuvres" puissent mériter à quelqu'un "un degré de gloire plus élevé." L'Eglise nous enseigne que "c'est une pensée sainte et salutaire de prier pour les morts afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés" ; mais c'est la première fois que nous entendons dire qu'en priant pour les morts nous pouvons acquérir pour eux un plus grand degré de gloire que celui qu'ils avaient eux-mêmes acquis, de leur vivant, par les mérites de Notre Seigneur Jésus Christ. Et est-ce qu'il existe "un degré de gloire plus élevé" que celui "où se fait entendre le concert des anges" ? Il nous semble que les intentions de notre confrère sont excellentes, mais que sa théologie est un peu nuageuse.

### A propos d'une prière curieuse

Sous ce titre : *The interesting History of a curious Prayer*, le *Star*, de Montréal, en date du 6 septembre, parle longuement d'une "prière qui aurait été donnée à l'empereur Charles par le Pape". Un correspondant nous demande de dire ce qu'il faut penser de cela. Nous pensons, d'une manière générale, que toutes ces prières extraordinaires, miraculeuses, auxquelles on attribue une efficacité infailible et qui viennent on ne sait d'où, doivent être tenues en suspicion. Le *Star* n'est certes pas une autorité en matière de culte. La prière en question a-t-elle jamais été approuvée par l'Eglise ? Nous en doutons.

### Les Swazis menacent [John Bull

Une dépêche de Londres, en date du 8 septembre, mande que la tribu nègre des Swazis menace de causer du trouble. Le Swaziland, on le sait, était administré et protégé par le gou-

vernement du Transvaal ; la république sud-africaine ayant été conquise par l'Angleterre, le gouvernement de Londres entend remplacer le gouvernement de Prétoria auprès des Swazis. Ceux-ci ne l'entendent pas ainsi et veulent être indépendants. Ils sont au nombre de 70,000 et sont bien pourvus d'armes à feu, dit la dépêche. Cette nouvelle guerre va-t-elle mettre l'existence de l'empire en danger, comme l'a fait la guerre avec la petite poignée de paysans boers, et va-t-il falloir que les colonies viennent encore au secours de ce pauvre John Bull ?

### Remerciements

Nos remerciements à notre confrère du *Trifluvien* pour le bon accueil qu'il a fait à la *Vérité* à l'occasion de l'entrée de notre journal dans la 22e année de son existence.

### La commission de colonisation

On annonce que Mgr Laflamme a donné sa démission comme membre de la commission de la colonisation. Nous en sommes heureux. Certains journaux ont dit que, vu l'absence de Mgr Mathieu, supérieur du Séminaire et recteur de l'Université, Mgr Laflamme a trop de besogne sur les bras pour pouvoir continuer à s'enquérir des besoins de la colonisation. D'autres semblent croire que ce n'est là qu'une raison officielle. Peu importe le motif qui a déterminé Mgr Laflamme à démissionner, pour nous il suffit de savoir qu'il ne fait plus partie de cette inutile commission. Le gouvernement a remplacé Mgr Laflamme par M. l'abbé P.-N. Thivierge, chanoine honoraire, retiré du ministère et habitant Saint-Roch de Québec. Etant donné le but que le gouvernement se propose d'atteindre par cette commission, c'est une excellente nomination, paraît-il. Nous regrettons d'apprendre que M. le juge Bourgeois, autre membre de la commission, est gravement malade.

### Un jour de prison

Une dépêche de Nantes, France, annonce que le conseil de guerre a condamné le lieutenant colonel de Saint-Rémy, qui avait refusé d'aider les autorités à fermer les écoles congréganistes, à un jour de prison.

Le colonel a été jugé sur deux chefs d'accusation : 1° refus d'obéissance à un ordre donné par le général commandant à Vannes, 2° refus de conduire les troupes de son commandement, sur réquisition de l'autorité civile. C'est sur cette dernière accusation que le colonel a été condamné. Devant ses juges le colonel de Saint-Rémy a dit, en substance, qu'il avait eu à choisir entre le devoir militaire et sa conscience ; en obéissant aux ordres de ses chefs, il se serait rendu coupable devant Dieu. Les paroles du colonel ont été vivement applaudies par les assistants. Cette condamnation soulève par toute la France de vifs commentaires. On parle même de conflits en perspective dans la malheureuse France.

## La Jamaïque

On annonce de Kingston, Jamaïque, que les planteurs de cannes à sucre ont tenu une grande assemblée au cours de laquelle ils ont voté des "résolutions" condamnant la négligence de l'Angleterre à l'égard des Indes de l'Ouest. Les mesures proposées par l'Angleterre pour améliorer l'industrie du sucre dans ces îles sont insuffisantes et à cause de cela l'industrie du sucre est dans une grande souffrance.

En voilà des insulaires qui ne doutent de rien. Ils ont proposé comme seul moyen de ramener la prospérité dans l'île, l'annexion de la Jamaïque à la confédération canadienne.

S'annexer au Canada pour obtenir la prospérité ! Bien sûr, si c'est la fièvre commerciale qu'ils veulent pour leur pays, qu'ils la demandent plutôt aux Etats-Unis.

## NOUVELLES DIVERSES

"LA GANDOURA". — C'est le nom d'une Société qui vient de se former à Philippeville, en Algérie, dit le *Journal des Débats* :

"Les sociétaires ont résolu de renoncer au costume européen, dont la laideur, évidente en tout pays, leur paraît absolument intolérable sous le soleil africain. Comme le fait pressentir le nom de leur Société, ils ont opté pour le costume arabe et s'engagent à ne plus porter que la traditionnelle gandoura.

"C'est à partir de l'été prochain que les statuts de cet originale mais bienfaisante Société seront mis en vigueur. Plus de pantalon, plus de gilet, plus de redingote, plus de chemise empesée, plus de vêtements qui mettent le patient à la torture au moment des chaleurs ; une simple et ample gandoura en calicot blanc ou en indienne à ramage, et un casque léger, voilà tout le costume que porteront désormais les gens "comme il faut".

"Les sociétaires ne sont encore qu'un nombre de trente-quatre. Mais ils comptent bien recruter dans un très bref délai de nombreux imitateurs : et même ils ne désespèrent pas d'amener par leur exemple les Français de la métropole à réclamer de leurs tailleurs des vêtements moins incommodes et moins laids que ceux qui sont tenus aujourd'hui pour le dernier mot de l'élégance."

LES ÉCROULEMENTS DE VENISE. — Le Campanile de Venise, en s'écroulant, a donné un mauvais exemple. D'autres monuments menacent de l'imiter. On télégraphie en date du 15 août :

"Un léger tremblement de terre a été ressenti hier soir.

"Le clocher de San Stefano continue à pencher de plus en plus et sa chute est attendue d'heure en heure. Il est impossible de sauver la cloche qui fut rapportée de Constantinople par le doge Francesco Morosini.

"Les maisons environnantes ont été abandonnées. Trente familles sont sans foyer. Leurs meubles ont été transportés par des bateaux.

"Une foule s'est rassemblée pour voir la chute du clocher que l'on ne permet à personne d'approcher.

"L'église San Giovanni Paolo, également en mauvais état, a été fermée temporairement, mais il n'y a pas de danger de chute immédiate."

De son côté San Zanipalo menace. C'est la principale église après Saint-Marc. Des travaux importants sont nécessaires.

Les palais qui forment un des côtés de la place Saint-Marc menacent aussi ; on commence à les étayer fortement.

## ÇA ET LA

## Comment la paix s'est faite

Aujourd'hui il est assez facile de se rendre compte comment la paix s'est conclue en Afrique du Sud. Des documents sont publiés et la lumière se fait sur les événements de la fin de la guerre anglo-boer. Ainsi on sait maintenant qu'à la dernière entrevue des chefs boers, avant la signature de la paix, presque tous les chefs du Transvaal étaient en faveur de la paix, tandis que ceux de l'Orange, Steyn et Dewet en tête, étaient pour la continuation de la guerre. Il faut dire que dans le Transvaal la situation était très précaire. Les femmes et les enfants se trouvaient dans un état de misère extrême. Dans les premières délibérations sur la paix ou la guerre, les Boers offrirent d'abord de renoncer à Johannesburg pour leur indépendance, ce qui fut refusé. Les burghers du Transvaal proposèrent de céder leur pays pourvu que l'Etat d'Orange restât indépendant; ce qui fut également refusé. C'est alors qu'ils demandèrent le retour des femmes, des enfants, et des prisonniers de guerre et l'amnistie pour les rebelles.

## Par le détroit de Behring

M. Windt vient d'accomplir le voyage de New York à Paris par terre, exception faite toutefois de la partie la moins large du détroit de Behring qu'il a traversée en bateau. M. Windt a fait ce voyage dans le but de démontrer la possibilité d'une ligne de voie ferrée reliant New York à Paris en passant par le détroit de Behring; et il rapporte un grand nombre de plans qu'il a levés sur son chemin. La distance qu'il a parcourue est de 10,000 milles. Il en a fait 6,000 en chemin de fer, 2,000 à cheval, 2,000 dans des traîneaux tirés par des rênes ou des chiens. Par deux fois déjà, M. Windt avait tenté mais en vain l'entreprise de ce long et difficile voyage. Cette fois le Transibérien l'a grandement aidé en le transportant de Saint-Petersbourg à Irkutsk. Le projet de M. Windt est parfaitement réalisable, mais peu pratique. Avec les grands paquebots actuels si confortables et si rapides on peut faire, de New York au port le plus rapproché du continent européen, la traversée en cinq jours, la distance n'étant que de 3,000 milles, —soit 7,000 de moins que le tracé de M. Windt.

## L'annexion du Canada

Le *Record*, de Boston, a publié récemment un article sur l'opportunité qu'il y a pour les Etats-Unis de s'annexer le Canada.

Plus que jamais les journaux américains semblent préparer la voie à l'annexion en discutant fréquemment cette question. Il n'y a peut-être pas un seul Américain qui ne regarde pas déjà le Canada comme une portion assurée à l'expansion de la Grande République.

Ainsi le *Record*, de Boston, exprime bien le sentiment du peuple américain en disant que :

"Le Canada est destiné à devenir partie des Etats-Unis. L'heure de l'union peut être prochaine ou éloignée, mais elle est inévitable.

"L'Angleterre, ajoute-t-il, sait que les Etats-Unis pourraient s'emparer facilement du Canada et c'est pourquoi elle cultive l'amitié des Américains; c'est pourquoi aussi elle entretient par-dessus tout le culte de la loyauté dans ses colonies.

"Le temps viendra où le Canada se fatiguera de la Grande-Bretagne en matières commerciales et demandera l'annexion."

Pour les Canadiens, l'annexion aux Etats-Unis est quelque chose d'assez

probable, mais non assurément inévitable. Surtout il est peu probable que le Canada demande l'annexion purement pour des fins commerciales. En attendant que l'inévitable prédit par le *Record* arrive, il nous est bien permis de songer pour notre pays à un avenir où la vraie liberté suppléera grandement aux avantages commerciales, que pourra nous offrir l'annexion aux Etats-Unis.

## Les Doukhobors

D'après le *Star*, de Montréal, 3 septembre, la tentative d'établir des Doukhobors au Nord-Ouest canadien ne sera pas couronnée de succès. Ces sectaires, qui sont de véritables *toqués* religieux, se laisseront mourir de faim et de froid cet hiver, dit un correspondant du journal montréalais, si le gouvernement fédéral ne prend pas des mesures énergiques pour empêcher leur manie religieuse d'aller plus loin. Dans le district de Yorkton il y en a 4000 qui, en proie à cette manie, ne font aucune provision pour l'hiver, négligent leurs récoltes, et laissent leurs chevaux et bestiaux errer en toute liberté à travers leurs champs de blé. Ils ont reçu, paraît-il, "une nouvelle lumière de Dieu". Leurs animaux ne leur appartiennent pas, mais à Dieu; et constatant qu'ils ne peuvent pas s'en servir sans exercer de la contrainte à leur égard, ils ont décidé de les laisser aller. Nous ne voudrions pas subir de contrainte, et nous ne devons pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit à nous-mêmes disent-ils. D'après ce principe, ils ne veulent pas même vendre leurs animaux. Nous ne voyons pas ce que le gouvernement fédéral peut y faire; mais on doit commencer à comprendre, à Ottawa, qu'on ne saurait faire de la colonisation avec des *cranks*. Au lieu de faire venir ces sectaires du fond de la Russie, on aurait fait preuve de plus de sagesse politique en travaillant à rapatrier les Canadiens-français émigrés aux Etats-Unis. Mais en certains quartiers on préfère n'importe quel *crank* à un bon Canadien-français.

## Nouvelle éruption du Mont Pelé

Les dépêches signalent une nouvelle éruption du Mont Pelé, à la Martinique, arrivée le 30 août. Cette éruption aurait été encore plus violente que celle du 8 mai dernier qui a détruit, en quelques secondes, la ville de Saint-Pierre. Cette fois, plusieurs villages voisins de Saint-Pierre, qui avaient été épargnés en mai dernier, auraient été détruits, entre autres, le village du Morne Rouge. Par cette dernière éruption, 1,061 personnes auraient été tuées, et 1500 blessées. Les détails manquent encore, mais la commotion semble avoir été terrible.

## L'Allemagne contre le Canada

Les journaux viennent de publier l'intéressante dépêche que voici :

"Berlin, 3 septembre. Le directeur général des Douanes écrit que, l'hiver dernier, de grandes quantités de blé canadien mêlées à du blé des Etats-Unis sont arrivées à Hambourg via New York, et que les acheteurs new-yorkais n'ont pas fait connaître aux consignataires l'origine de ce blé. En conséquence, à l'avenir, toute consignation de blé, de seigle, d'orge, de foin et de pois venant des ports américains jusqu'à Philadelphie au sud, y compris les grands lacs communiquant avec le Saint-Laurent devra, pour passer à la douane de Hambourg, être accompagnée de documents prouvant qu'elle ne vient pas du Canada. Ce règlement sera appliqué aux cargaisons actuellement en transit."

Voilà un cas où notre titre de colonie britannique ne semble pas nous être très favorable!

## Est-ce bien vrai?

Le *Journal*, de Montréal, 4 septembre, nous apprend que quatre ouvriers de cette ville, MM. George Paquette, Oscar Brière, Albert Maurier et Augustin Lavoie, viennent d'intenter des poursuites, par le ministère des avocats Beaugard et Rainville, contre la compagnie du chemin de fer Pacifique canadien, réclamant des dommages-intérêts, pour rupture de contrat. D'après la déclaration produite devant la Cour supérieure par MM. Beaugard et Rainville, la Compagnie aurait engagé ces ouvriers charpentiers pour travailler, à Cranbrook, pendant quatre mois à partir du 20 juin; qu'ils ont travaillé, effectivement, pour le compte de la Compagnie jusqu'au 9 août; qu'à cette date ils ont été congédiés par un contre-maître de la compagnie, nommé R. Sinclair, "injustement et sans raison, si ce n'est que les demandeurs auraient parlé français, après déjeuner, avant l'heure du travail". La raison alléguée, dans la plainte, comme motif du renvoi de ces quatre ouvriers est tellement odieuse que nous ne pouvons y croire, en l'absence de toute preuve contradictoire. Attendons l'instruction du procès.

## Les Irlandais de Montréal et la langue anglaise

Nous lisons dans le *Journal*, de Montréal, en date du 4 septembre :

"Les Irlandais catholiques de Montréal, après avoir obtenu l'érection d'une nouvelle paroisse dans la partie Nord, ont l'intention de demander la création de deux autres paroisses, l'une dans le quartier Hochelaga et l'autre dans la partie Ouest, partie dans Sainte-Cunégonde et partie dans Saint-Henri. Les Irlandais, d'après les déclarations de l'un de leurs principaux représentants, veulent de plus fonder un couvent de langue anglaise. A l'heure actuelle les jeunes Irlandaises reçoivent leur éducation dans des institutions françaises, et il en est de même des jeunes gens qui se destinent à l'état ecclésiastique.

"D'après ce chef irlandais, cet état de choses est loin d'être satisfaisant et il est temps que les 35,000 Irlandais de Montréal reçoivent plus de latitude de la part des autorités catholiques. Les Irlandais veulent un couvent où l'anglais prédomine; il n'existe aucune communauté de ce genre, prétendent-ils, à l'heure actuelle. à Montréal, ils veulent une éducation entièrement anglaise pour leurs enfants."

Le zèle excessif que déploient souvent les Irlandais en faveur de la langue anglaise nous crispe toujours. On dirait vraiment que l'anglais est leur langue nationale, au lieu d'être celle de leurs vainqueurs! Si nous étions Irlandais, nous adopterions n'importe quelle langue, plutôt que l'anglais. Mais eux ont horreur, généralement, du français et tiennent mordicus à s'angliciser. C'est leur affaire, et il n'y a pas à discuter sur les goûts. Mais, le point sur lequel il faut insister est celui-ci: Les Irlandais, de Montréal, reçoivent, incontestablement, plus, beaucoup plus de latitude, de la part des autorités religieuses de cette ville, pour la propagation de la langue de leurs vainqueurs, que les Canadiens français n'en reçoivent, de la part de certaines autorités diocésaines irlandaises et irlandocanadiennes, pour la conservation de la langue française, qui est bien à eux pourtant. C'est là un point d'histoire contemporaine qu'il ne faut pas perdre de vue.

Quant à l'enseignement de l'anglais dans les couvents de Montréal et des environs, nous avons entendu dire par des personnes haut placées et compétentes qu'il est plutôt excessif qu'insuffisant. S'il y a un grief à formuler contre certains couvents de cette région, paraît-il, c'est qu'ils enseignent trop l'anglais et pas assez le français. Evidemment, s'il faut en croire l'entre-filet du *Journal*, ce n'est pas encore assez pour contenter les Irlandais.

Puisqu'il en est ainsi, certains couvents jugeront peut-être à propos de revenir à un enseignement plus exclusivement français.

## Rapprochement à faire

A rapprocher de ce qui précède l'entre-filet suivant que nous lisons dans l'*Indépendant*, de Fall River, en date du 2 septembre :

"Athol (Massachusetts) est habité par plus de cent familles franco-américaines. A Orange, un village voisin, il y a en outre une cinquantaine de familles de langue française qui professent la religion catholique.

"Les Franco-Américains de ces deux localités, qui sont desservis par un curé irlandais, ont demandé à l'évêque diocésain un pasteur de notre origine. Ils attendent une réponse.

"D'après un correspondant de la *Presse*, de Holyoke, le curé irlandais d'Athol sait le français, mais il refuserait de le parler. Non content de cela, il se permettrait de ridiculiser ceux qui s'adressent à lui dans la langue de Bossuet.

"Si tel est le cas, on a là un nouvel exemple de l'esprit qui anime un trop grand nombre d'ecclésiastiques irlandocanadiens à l'endroit de notre élément."

## Les francs-maçons et le gouvernement français

Ces jours derniers, lisons nous dans la *Vérité française*, en date du 17 août, une loge allemande adressait au Grand Orient de France et à M. Combes ses félicitations pour leur guerre aux congrégations.

Aujourd'hui, c'est le grand-maître de la maçonnerie italienne qui exprime son admiration et envoie ses encouragements :

"Nous assistons enthousiasmés, écrit-il, à la lutte que le gouvernement français et les élus de la nation soutiennent contre les corporations religieuses, semence d'ennemis de la patrie de Victor Hugo et de l'humanité.

"Dans une œuvre si intrépide et si bienfaisante, dont l'accomplissement sera un nouveau et significatif jet de lumière projeté par la France républicaine sur tout le monde civil comme exemple et enseignement, il nous est facile de reconnaître l'influence et les efforts assidus, vaillants, merveilleux de la maçonnerie dont vous êtes le chef illustre et honoré."

## Grêle, canons, fusées

On lit dans un journal français :

"Il y a quelques années, on a beaucoup parlé de l'emploi de canons contre la grêle. Dans la dernière séance de la Société centrale d'agriculture, le savant M. Mascart a déclaré que les expériences n'ont pas été probantes. On vanterait maintenant l'efficacité des fusées. Celles-ci s'élèvent à 450, même à 500 mètres. Les nuages à grêle ne dépassent pas 450 mètres. On a fait plusieurs fois l'expérience et elle a toujours réussi. Après l'explosion de la fusée dans le nuage, celui-ci se déchire et le ciel bleu apparaît."

## Les beautés du système

La *Croix*, de Paris, publie ce qui suit dans son numéro portant la date du 9 juillet :

"Aux dernières élections (françaises), les voix libérales ont formé un total de 4,196,066  
"Les voix jacobines n'ont donné un total que de . . . . . 3,702,718

"La majorité des voix libérales est donc de . . . . . 438,358

"Mais par suite du jeu du scrutin d'arrondissement, les jacobins sont cependant en majorité à la Chambre, et abusent outrageusement d'un pouvoir qu'ils tiennent, non de la majorité des suffrages de la France, mais des vices d'un mode de votation!"